

Un ministère pour tous, tous pour le Ministère!

Après des mois de luttes, les personnels du Ministère ont réussi à faire passer le message de leur profond rejet de la Révision Générale des Politiques Publiques qui n'a d'autre objectif que de poursuivre le désengagement de l'Etat en matière culturelle. Même si l'arrogance des annonces gouvernementales en refroidirait plus d'un, c'est pourtant sur le compte de la mobilisation des agents qu'il faut mettre au crédit un certain nombre de points cruciaux :

- ▶ le maintien, au moins formel, du périmètre et des compétences du ministère de la Culture.
- ▶ le maintien des DRAC comme direction à part entière de l'administration régionale de l'Etat,
- ▶ l'abandon des projets de transfert de gestion des musées de la Direction des musées de France à la Réunion des musées nationaux et le maintien de la majorité d'entre eux sous statut de Service à compétence nationale,
- ▶ la suspension du transfert de propriété ou de gestion de certains monuments et musées aux collectivités locales,
- ▶ l'abandon du projet de filiale commerciale en archéologie

Si tous ces éléments sont, pour les personnels concernés, des points d'appui importants, il n'en demeure pas moins que le premier objectif de la RGPP, le« dégraissage » massif et durable des effectifs et des moyens du service public demeure la priorité de ce gouvernement, la Ministre de la Culture s'y employant avec zèle.

Le gouvernement maintient dans les premiers jours d'octobre le passage devant l'Assemblée nationale des projets de textes législatifs (loi dite de « Mobilité ») constituant de très graves atteintes au Statut général de la Fonction publique, précarisant l'ensemble des agents publics, titulaires ou contractuels, les menaçant de perdre leur emploi.

La ministre de la Culture n'a pas renoncé à porter de nouveaux coups décisifs contre son propre Ministère comme le montreront les annonces budgétaires qui vont être faites le 25 septembre.

Restructurations dans tous les sens : de la fusion à la confusion !

A la fusion programmée, mais pas encore réalisée, des administrations centrales, va succéder la confusion des organigrammes. La filière administrative est dans le collimateur de la « logique du doublon » : bureaux, emplois, missions risquent d'être démantelés. Parallèlement, la privatisation rampante des missions par externalisation ou recours aux Partenariats Public-Privé et aux filialisations, est la solution toute faite de ces casseurs purement dogmatiques, peu soucieux des deniers publics tant les coûts liés à ces deux procédés sont exorbitants. Les filières « accueil et surveillance », « métiers d'art », comme les personnels de la RMN en feront directement les frais.

Des moyens budgétaires en berne qui affectent autant les administrations centrales, les services déconcentrés et les établissements publics

Après la suppression ces dernières années de centaines d'emplois inscrits au budget de l'Etat, les établissements publics où se concentrent les deux tiers des emplois, sont également frappés par les coupes budgétaires. Ceux-ci sont sommés de développer leurs ressources propres, d'aller rechercher des financements extérieurs, au risque d'une remise en cause de l'indépendance des politiques publiques au service de l'intérêt général.

La question immobilière ou comment expulser et délocaliser le ministère de la Culture

Tout un symbole que le déferlement de propos haineux contre le Ministère ! Entretenus par l'agence France Domaine, relayés régulièrement par les médias, ils stigmatisent les implantations immobilières ministérielles, comme si les locaux actuels étaient la conséquence d'une politique dispendieuse. Cette volonté farouche d'expulser le ministère ainsi que ses agents de leurs locaux, est un élément de plus qui le menace dans son existence même.

Implosions structurelles!

Asphyxie budgétaire!

Expulsion immobilière!

Que restera-t-il des moyens du ministère pour impulser une politique culturelle au service de tous si nous ne les arrêtons pas !

Une page essentielle de l'histoire du ministère de la Culture est en train de s'écrire. Les premières luttes victorieuses engagées dès la rentrée avec la CGT-Culture contre l'externalisation des missions, en particulier aux côtés des agents du CMN des Tours de Notre-Dame, montrent tous les jours que les personnels peuvent agir ensemble pour la défense des missions de service public, en défendant les emplois et leurs conditions de travail.

Poursuivons, amplifions la lutte contre la RGPP, pour le service public culturel et son développement.

17 septembre 2008